

## Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

# Dossiers de candidature

### TÉLÉCHARGEZ LES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET INTÉGREZ LE PARCOURS ASSURANCES

Futurs bacheliers, formulez vos vœux en janvier sur le nouveau portail d'orientation dans l'enseignement supérieur. Précisions à venir.

Pour intégrer la licence Droit et techniques de l'assurance, il n'y a pas de sélection des dossiers, il vous suffit d'être bacheliers pour pouvoir vous inscrire en 1<sup>ère</sup> année de licence. Cependant, pour des questions d'organisation, il nous faut connaître le nombre d'étudiants susceptibles d'intégrer la licence.

**Les dossiers de candidature pour la rentrée 2018 seront disponibles en avril 2018. Ces dossiers ne concernent pas les étudiants étrangers jamais inscrits en France qui doivent se conformer à la procédure ad hoc [**

[/scolarite-/etudiants-titulaires-de-diplomes-etrangiers-souhaitant-entrer-en-l2-l3-ou-m1-353421.kjsp?RH=1289896384443](#)].

### ENTRER EN LICENCE DROIT, PARCOURS DROIT ET TECHNIQUES DE L'ASSURANCE

Il est possible d'intégrer la licence à tout moment, en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année.

Le dossier de demande d'équivalence est obligatoire pour les étudiants concernés. Quant à la fiche de pré-inscription, elle est suffisante pour être admis dans nos formations dès lors qu'elle nous est retournée accompagnée du document justificatif demandé. Elle est nécessaire pour faciliter les inscriptions.

Bachelier déjà inscrit dans l'enseignement supérieur, mais n'ayant pas obtenu de 1 <sup>ère</sup> année	Fiche de pré-inscription en Licence - à venir
Etudiant titulaire d'une L1 ou d'une L2 Droit ou AES, obtenue dans une Université française	Fiche de pré-inscription en Licence - à venir
Etudiant issu d'une autre formation que Droit ou AES (ex : BTS, DUT, etc.), ou titulaire d'un diplôme obtenu dans une Université étrangère	Dossier de demande d'équivalence en Licence _ à venir

### ENTRER EN MASTER MENTION "DROIT DU PATRIMOINE", SPÉCIALITÉ "DROIT DES ASSURANCES"

**Pour intégrer la 1<sup>ère</sup> année du master :**

La formation est ouverte de droit, en master 1, aux étudiants titulaires de la licence Droit et techniques de l'assurance, ou à tout étudiant titulaire d'une licence en droit, toute mention, toute spécialité. Elle est ouverte, par équivalence, **sur sélection**, aux étudiants titulaires d'un diplôme équivalant à 180 crédits ECTS.

Le dossier de demande d'équivalence est obligatoire pour les étudiants concernés. Quant à la fiche de pré-inscription, elle est suffisante pour être admis en master 1 dès lors qu'elle nous est retournée accompagnée de l'attestation de réussite en L3 droit. Elle

est nécessaire pour faciliter les inscriptions.

Etudiant titulaire des 180 crédits d'une licence générale du domaine Droit (droit, AES), obtenue dans une Université française	Fiche de pré-inscription en Master 1 - à venir
Etudiant issu d'une autre formation qu'une licence du domaine Droit, ou d'une licence Droit obtenue dans une Université étrangère, ou d'une licence professionnelle	Dossier de demande d'équivalence en Master 1 - à venir

**Pour intégrer la 2ème année du master :**

La formation est ouverte, **sur sélection**, en master 2, aux étudiants titulaires du master 1 Droit des assurances, aux étudiants titulaires d'un M1 juridique (de préférence Droit des assurances, Carrières judiciaires, Droit du patrimoine, Droit des affaires), aux étudiants titulaires d'un diplôme admis en équivalence par l'équipe pédagogique responsable. .

Nouvelle procédure de candidature à la rentrée prochaine via le portail ecandidat. Précisions à venir.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr